



PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Rapport de présentation, annexe n°2, vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2018-296-004 du 23/10/2018.

commune de Villeneuve  
 PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES  
 RISQUE D'INCENDIES DE FORET  
 CARTE DES ENJEUX

**Légende**

Classification du bâti		Susceptibilité aux incendies des IFH/CFH	
●	DENSE	■	Très faible
●	GROUPE	■	Faible
●	DIFFUS	■	Moyen
●	ISOLE	■	Forte

